



ENJEUX AUTOUR DU FONCIER AGRICOLE, FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE DES SAFER

Nicolas AGRESTI

Directeur du service Etudes, Veille et Prospective
FNSafer

Edouard BORDELAIS

Responsable du Service régional Environnement et
Collectivités
Safer Nouvelle-Aquitaine

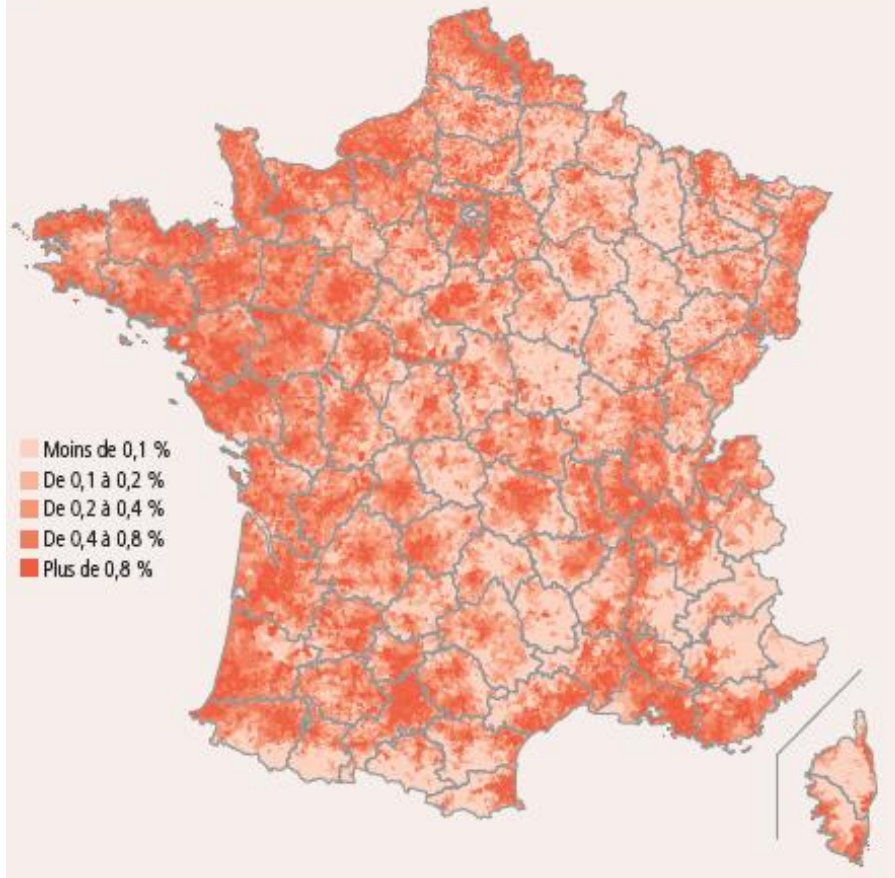


28 novembre 2022

Les espaces
naturels et
agricoles en
France

Des espaces
convoités :

Carte B - Taux d'artificialisation par commune entre 2009 et 2020



- Une forte tension foncière
- **33 600 ha** dédiés à l'urbanisation en 2021 (+23,5% par rapport à 2020)
- En parallèle d'un contexte de rétention foncière
- Mobilité foncière agricole : vente **1 fois tous les 60 ans** en moyenne

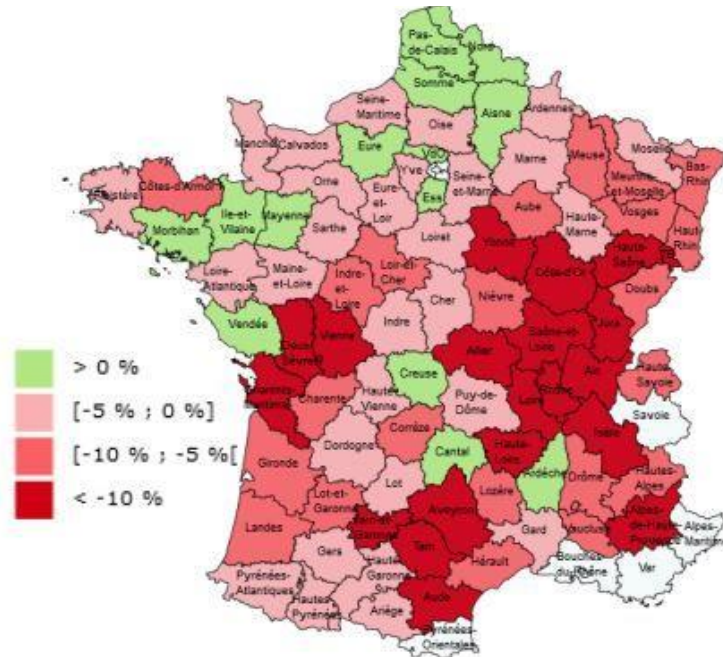
Enjeux autour du foncier agricole, fonctionnement et gouvernance des Safer

Le foncier agricole : un enjeu de souveraineté alimentaire

révélé par les crises du Covid
et de la guerre en Ukraine

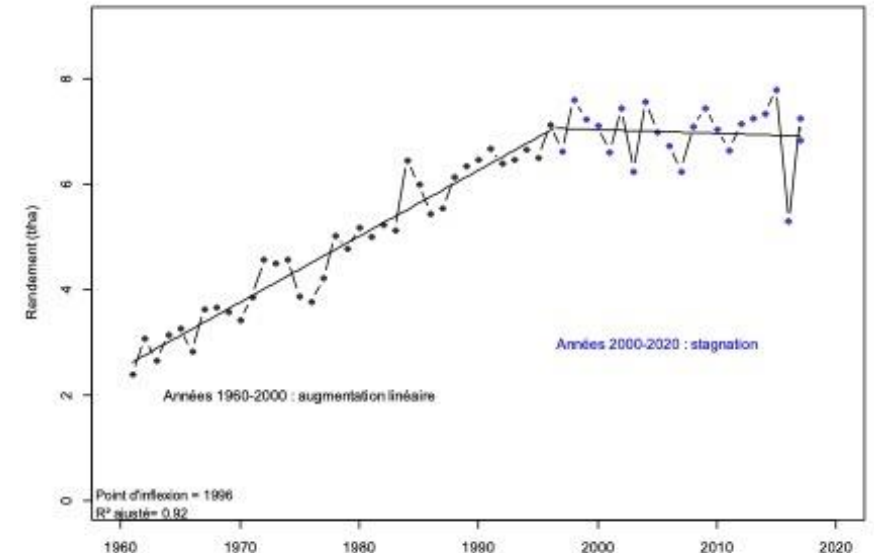
dans le contexte du
changement climatique

Evolution des rendements du blé tendre 2022 par rapport à la moyenne 2017-2021



Source : Agreste

Evolution au cours du temps du rendement du blé en France



Source : données FAOStat sur <https://www.inrae.fr/>



1

La Safer,

un outil au service des
acteurs du territoire

La Safer, qui sommes-nous ?

Organisme de régulation du marché foncier rural en France Opérateur foncier des territoires ruraux et périurbains

Loi d'orientation du 5 août 1960 : Création des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) pour une action transparente et concertée sur le foncier.

- **Forme juridique**

- ✓ Société anonyme (SA) **à but non lucratif**
- ✓ Investie d'une **mission de service public**
- ✓ Dotée d'une prérogative de puissance publique : **le droit de préemption agricole et environnemental**

- **Spécificités du statut des Safer**

- ✓ Soumise à l'agrément des pouvoirs publics, chaque SAFER exerce son activité sous le contrôle :
 - **du Ministère de l'Agriculture** (DRAAF)
 - **du Ministère des Finances** (DRFIP)

1 Les Safer en France

Les Safer en 2022

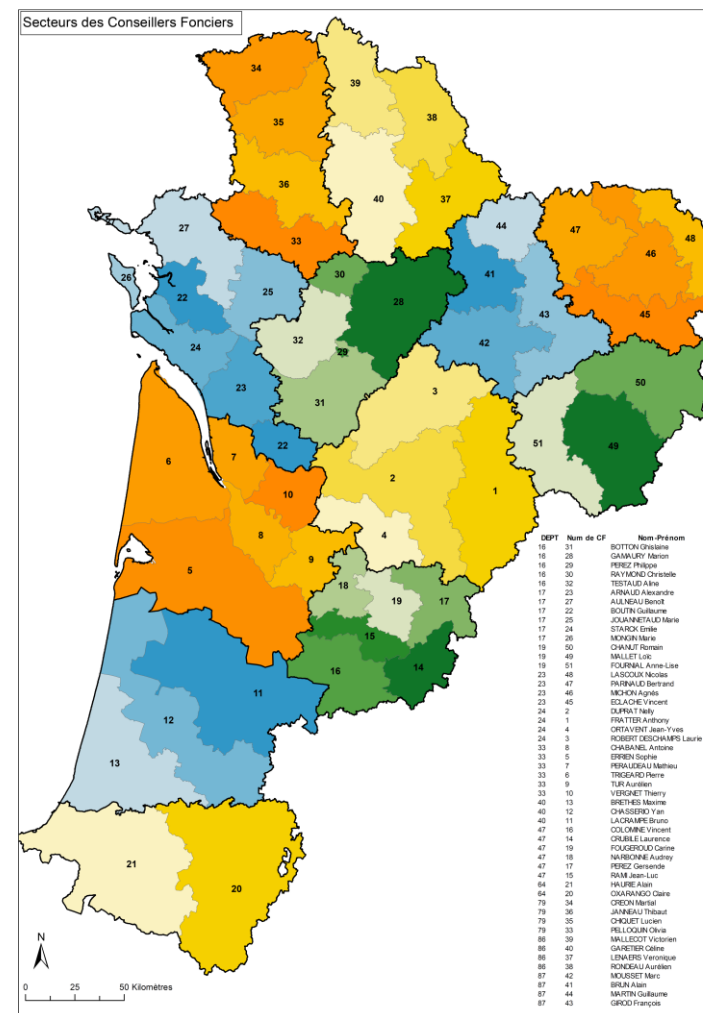
13 sociétés en métropole
+ 3 DOM

En cours
Création d'une Safer
Guyane



Environ 170 collaborateurs répartis sur 12 départements

- **Création de la Safer NA en juin 2019**
(fusion des ex-Safer POC/MLI/AA)
- **Un réseau de 76 Conseillers fonciers de secteur et spécialisés**
- **Un réseau Environnement - Collectivités** composé du Service régional Env-Coll. (10 personnes) et de Conseillers fonciers spécialisés.



Le Réseau Environnement et Collectivités de Nouvelle-Aquitaine

SERVICE RÉGIONAL ENVIRONNEMENT ET COLLECTIVITÉS



Edouard BORDELAIS
RESPONSABLE DU SERVICE
06 42 78 84 39
e.bordelais@saferna.fr



Claudie COIRIER
ASSISTANTE RÉGIONALE
05 49 77 32 76
c.coirier@saferna.fr



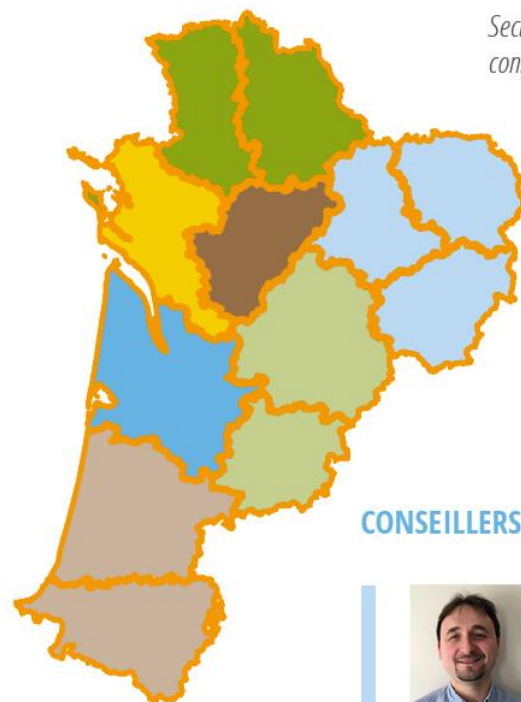
Margaux MILLARD
JURISTE
05 56 69 61 64
m.millard@saferna.fr
*En charge des procédures foncières spécifiques :
biens sans maître, terres incultes, rédaction des
actes administratifs, ...*



Charlotte NADALIE
ASSISTANTE FORÊT - BIENS SANS MAÎTRE
05 56 69 29 77
n.nadalie@saferna.fr



Nathalie PERELLE
INGÉNIEUR CHARGÉE D'ÉTUDES ET DU SUIVI
DES OPÉRATIONS FONCIÈRES
05 49 77 32 77 - 06 01 23 57 65
n.perelle@saferna.fr



*Secteurs géographiques des
conseillers fonciers*

CONSEILLERS FONCIERS RÉGIONAUX



Marc EMERY
ENVIRONNEMENT & COLLECTIVITÉS
05 55 48 09 41 - 06 47 01 20 83
m.emery@saferna.fr



Alain BRUN
ENVIRONNEMENT & COLLECTIVITÉS
06.74.01.96.22
a.brun@saferna.fr



Marine ALIX
ENVIRONNEMENT & COLLECTIVITÉS
06 76 67 37 90
m.alix@saferna.fr
En charge des Démarches Alimentaires de Territoire



Maxime BRETHES
ENVIRONNEMENT & COLLECTIVITÉS
06 34 02 06 43
m.brethes@saferna.fr

CONSEILLERS FONCIERS DÉPARTEMENTAUX



Nicolas MOGUEN
ENVIRONNEMENT & COLLECTIVITÉS
06 74 71 98 29
n.moguen@saferna.fr



Marie MONGIN
ENVIRONNEMENT & COLLECTIVITÉS
05 46 93 62 86 - 06 01 23 46 57
m.mongin@saferna.fr



Frédéric LAREUZE
ENVIRONNEMENT & COLLECTIVITÉS
05 45 61 90 29 - 06 01 23 65 39
f.lareuze@saferna.fr



Hélène DUMAS
INSTALLATION & COLLECTIVITÉS
06 78 40 78 16
h.dumas@saferna.fr

Les quatre missions des Safer

Dynamiser l'agriculture et la forêt

- favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et la transmission d'exploitations agricoles
- restructurer, consolider les exploitations agricoles et forestières en recherchant des performances économiques et environnementales

Accompagner le développement local

Apporter des solutions foncières :

- aux projets économiques ou d'infrastructures des Collectivités territoriales
- aux porteurs de projets

Participer à la protection de l'environnement

- préserver les paysages
- protéger les ressources naturelles (terres agricoles, zones humides, eau, biodiversité)
- lutter contre les risques naturels et les risques d'inondation

Assurer la transparence du marché foncier rural

- traiter toutes les informations de marché
- transmettre aux Collectivités les informations sur les mouvements fonciers
- proposer des indicateurs des dynamiques foncières à différentes échelles géographiques
- alerter les pouvoirs publics et leur fournir des indicateurs nationaux

Les outils des Safer

Outils **d'acquisition foncière** et de **gestion locative**

- Outils de maîtrise foncière en propriété
- Outils de gestion locative temporaire ou longue durée : identifier agriculteurs

Transparence des opérations Safer

- Appel à candidature
- Accompagnement des candidats dans la formalisation de leur projet

Orientation du foncier et sélection des projets, en fonction des 4 missions des Safer

Suivi des projets avec mise en place d'un **cahier des charges dans l'acte**

La gouvernance et les instances Safer

- **Le Conseil d'administration :**
1 par Safer, au niveau régional
- **Le Comité technique départemental :**
1 par département

Un Conseil d'Administration réparti en 3 collèges

Collège agricole

8 administrateurs + 8 censeurs

- Chambre régionale d'agriculture
- Syndicats représentatifs à l'échelle régionale : FNSEA, JA, Coordination rurale, Confédération Paysanne
- Organisations professionnelles agricoles proposées par les chambres d'agriculture

Collège collectivités

8 administrateurs + 8 censeurs

- Région
- Départements
- EPCI
- Autres collectivités

Actionnaires - Société civile

8 administrateurs + 8 censeurs

- ASP
- Terre d'Europe - Scafr (FNSafer)
- Deux associations agréées de protection de l'environnement : CEN, fédération régionale des chasseurs
- Président de la Safer
- Crédit Agricole, Groupama d'Oc
- Propriété privée, forestiers
- Structures économiques, filières

*Obligation : 30 % minimum
de chaque sexe*

Rechercher la représentation équilibrée femmes / hommes

Age maximum : 70 ans - Mandat : 4 ans

Le Conseil d'Administration de la Safer Nouvelle-Aquitaine

Collège Agricole

Administrateurs	Censeurs
FRSEA NA (C. Daniau)	Chambre d'agriculture 17 (C. Dedouche)
Jeunes Agriculteurs NA (V. Bouges)	Chambre d'agriculture 47 (S. Bousquet-Cassagne)
Confédération Paysanne NA (C. Brunet-Maisonnier)	Chambre d'agriculture 16 (D. Tireau)
Coordination Rurale NA (L. Plumet)	Chambre d'agriculture 33 (J. Appollot)
Chambre d'agriculture régionale (F. Joffre)	Chambre d'agriculture 86 (V. Colombel)
Chambre d'agriculture 79 (C. Morisset)	FDSEA 64 (C. Nousty)
Chambre d'agriculture 40 (JM. Anaclet)	UGVC (P. Joly)
Chambre d'agriculture 19 (E. Lissajoux)	FGVB (A. Courjaud)

Le Conseil d'Administration de la Safer Nouvelle-Aquitaine

Collège Collectivités

Administrateurs	Censeurs
Région NA (G. Barat)	Département 16 (M. Canit)
Région NA (A. Freychet)	Département 17 (G. Gay)
Région NA (V. Lebraud)	Département 24 (S. Chevalier)
Région NA (A. Sainte Marie)	Département 40 (D. Gaugeacq)
Département 33 (F. Dumas)	Département 47 (D. Dhelias)
Département 87 (B. Lardy)	Département 19 (H. Rome)
Département 79 (O. Fouillet)	Département 64 (T. Carrere)
Département 23 (B. Labar)	Département 86 (JL. Ledeux)

Le Conseil d'Administration de la Safer Nouvelle-Aquitaine

Collège

Autres actionnaires

Société civile

Administrateurs	Censeurs
ASP (L. Vignaud)	CRPF NA (JP. Puygrenier)
SCAFR (L. Jégouzo)	SSYSO (G. Carrère)
CRCA Centre France (JL. Niveau)	CRCA Charente Périgord (T. Fourcaud)
CRCA CMDS (JM. Begey)	CRCA Aquitaine (P. Tauzin)
Groupama d'Oc (JC. Saint-Jean)	Groupama CA (P. Combecau)
Fédération Chasseurs NA (C. Groleau)	Propriété rurale NA (P. Minot)
CEN NA (P. Seliquer)	Syndicat mixte PNR Millevaches (G. Barat)
Président Safer NA (P. Coutin)	Coop de France / Coop Viti (JF. Bourges)

Le Conseil d'Administration de la Safer Nouvelle-Aquitaine

Collège Invités

Invités permanents / Personnes qualifiées
Notaires (<i>à nommer</i>)
EPFL Pays Basque (<i>à nommer</i>)
EPCI Haute Saintonge (B. Deborde)
AMRF (G. Clua)
JA NA (<i>à nommer</i>)
Coordination Rurale NA (E. Chassagne)
FNSEA NA (J. Chapolard)
Confédération Paysanne NA (P. Rechou)
MSA NA (C. Gonthier)

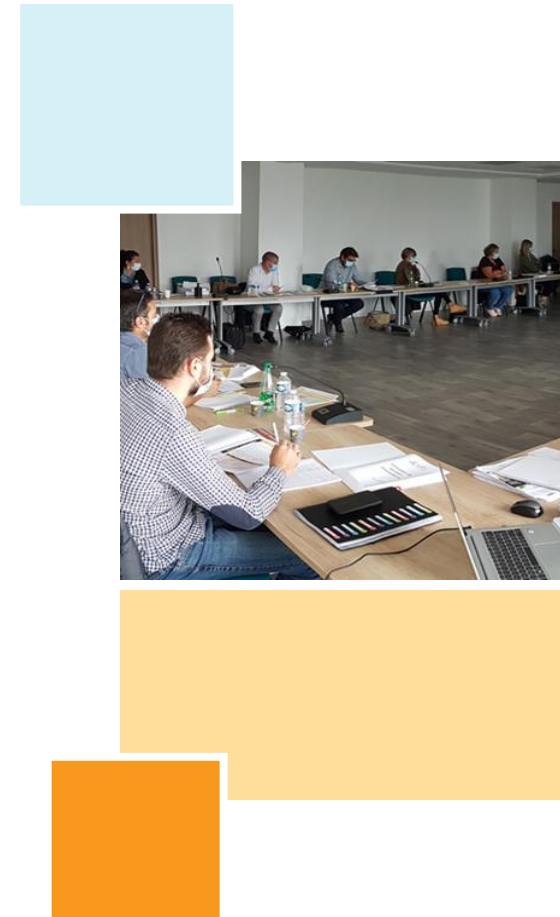
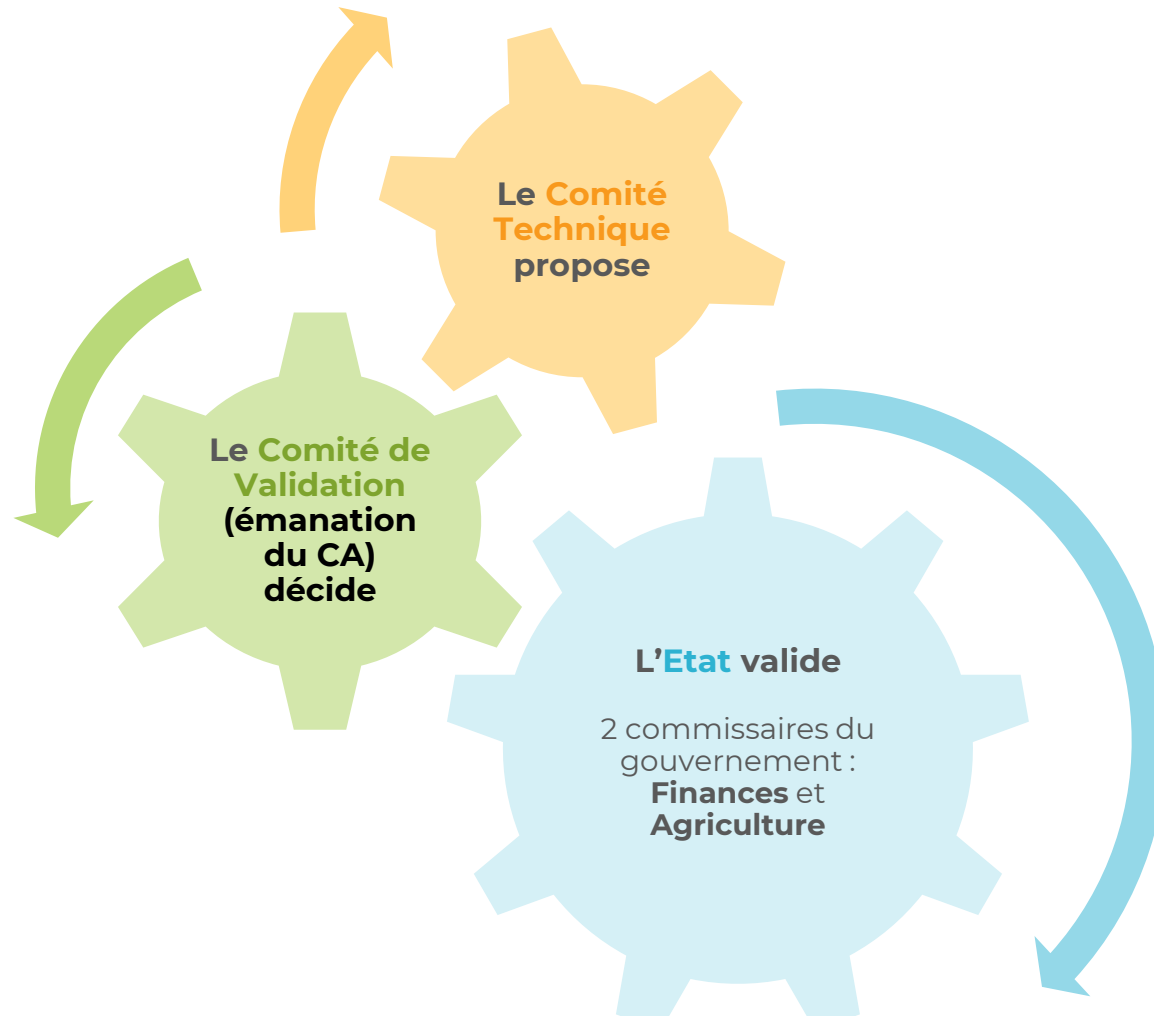
Le Comité Technique Départemental (CTD) : sa composition



Le Comité Technique Départemental (CTD) : son rôle

- **Le comité technique analyse et donne un avis sur l'attribution des biens, avec ou sans concurrence :**
 - ✓ Acquisition (amiable, préemption), rétrocession (ou substitution)
 - ✓ Convention de Mise à Disposition, Bail Safer, Inter médiation locative
 - ✓ Convention de concours technique avec les collectivités
- **La notion de projets est au centre des débats en comité technique avec :**
 - ✓ Des discussions sur la viabilité technique et financière des projets
 - ✓ La cohérence avec le Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA)
 - ✓ La cohérence avec le PPAS 2022-2028 de chaque Safer
- **Les critères d'attribution définis par la loi (Code Rural)**
 - ✓ Privilégier l'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers
 - ✓ Recherche de l'amélioration la plus importante
 - ✓ En aucun cas, la Safer ne revend au plus offrant

Le Comité Technique propose, le Comité de Validation décide et l'Etat valide



Accompagnement des collectivités dans leurs stratégies foncières au service des politiques publiques

Développement de
l'agriculture biologique

Installation de nouveaux
porteurs de projet en
milieu rural

Restructurations
parcellaires des
exploitations agricoles et
forestières

Préservation des zones
humides

Safer et collectivités

Préservation de la
biodiversité et
développement de
l'agroécologie

**Protection de la ressource
en eau potable**

Programmes
Alimentaires Territoriaux

Développement de pôles
agricoles de proximité



2

L'action des Safer,

En matière de préservation
de la ressource en eau

QUELQUES CHIFFRES

Actions des Safer en matière de préservation de la ressource en eau

(chiffres Safer sur les 10 premiers mois 2022)



516 dossiers

3 296 hectares

dont, pour la seule préservation de l'eau potable :

210 opérations

1 461 hectares



Négociation à l'amiable



88 % des dossiers

93 % des surfaces

Conciliation des enjeux agricoles et environnementaux

Les principaux acquéreurs des biens
à enjeux captages cédés par les Safer sont :

EXPLOITANTS AGRICOLES

50 % des dossiers et des surfaces

COLLECTIVITÉS LOCALES

26 % des dossiers
et **17 %** des surfaces



Engagement durable



100 % des opérations font l'objet d'un cahier des charges d'une durée minimale de **10 ans**





3

Enjeux autour du foncier agricole, fonctionnement et gouvernance des Safer

TÉMOIGNAGES

Témoignage de **Michaël CANIT**

Maire de Saint-Sornin
Conseiller départemental du Canton Val de Tardoire
Président de Charente Eaux
Vice Président de l'EPTB Charente
Membre du CA de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
Membre du Comité Technique SAFER de Charente

« Le Comité Technique Départemental, un lieu unique de démocratie foncière », témoignage d'un élu présent au CTD de Charente.

Enjeux autour du foncier agricole, fonctionnement et gouvernance des Safer

Témoignage de
Michael CHARLOT

Chef de service
Service Régional de l'Economie Agricole et Agro-alimentaire
DRAAF Nouvelle-Aquitaine

*La Safer,
La CDOA et le contrôle des structures,
La CDPENAF,
Des dispositifs pour mieux prendre en compte
les enjeux « Eau » lors de l'orientation du
foncier agricole, naturel et forestier.*